

Assemblée générale annuelle – Les Amis du Champ des Possibles

4 décembre 2017

Espaces Temps, 5605 De Gaspé, #106

Compte rendu

19h-19h30 – Accueil

19h30-20h15 – Rapport d'activités

- Animé par Marke Ambard (président sortant) et Caroline Magar (coordonnatrice au développement)
- Questions du public :
 - Demande d'une mise au point au sujet des passages à niveau. Une membre du Collectif pour des passages à niveau à fait un bref topo. Bien que la Ville de Montréal et le gouvernement du Québec appuient les projets défendus pas les groupes de citoyens, la compagnie du Canadien Pacifique ne veut pas collaborer
 - Prise de parole pour souligner l'importance d'utiliser les t-shirt comme moyen de diffusion et de rayonnement du projet.

20h15-20h45 – Administration

Modification de règlements généraux :

- Augmenter le nombre d'administrateur.rice.s du conseil d'administration de 7 à 11 administrateur.rice.
- Aucune objection à l'idée de changer le nombre d'administrateur.rice.s. Par contre, certaines personnes ont exprimés un malaise par rapport au fait que la résolution n'a pas été envoyées aux membres avant la rencontre.
 - Un manque de suivi au niveau des communications de l'organisme a été souligné via l'absence de suivi de 2 demandes laissées sans réponses. Un pour la présentation d'une candidature au sein du CA 2018 et l'autre pour une demande d'accès aux règlements généraux.
- Il a été convenu qu'avant la prochaine Assemblée générale annuelle (AGA) (2018) toute résolution ou modification des règlements généraux devrait être envoyée à l'avance aux membres.
 - Un travail de mise à jour de la liste des membres doit être fait le plus rapidement possible ainsi qu'une prise de position en regard de l'approche de cotisation "membre à vie".
- Il a aussi été demandé que la prochaine AGA suive la structure standard des AGAs, commençant par l'approbation du compte rendu de l'AGA précédente, ce qui n'a pas été fait cette année.

Élection des administrateur.rice.s

- Animé par Marke Ambard (président sortant)
- Il restait 1 an de mandat pour Marke Ambard et Marc Sardi, alors 9 postes au CA était à combler.
- Marke a expliqué qu'en discutant avec l'avocate bénévole de la firme Novalex, le vote des nouveaux membres n'était pas nécessaire parce que le nombre de personnes intéressées pour les postes (9) équivalait au nombre de postes disponible (9).
- Il y avait des personnes qui n'étaient pas confortables ou qui étaient en désaccord avec l'élection par l'acclamation, et un vote a été exigé. Les raisons étaient parce que : 1) avant l'AGA il y avait une personne qui a postulé pour un poste mais n'a pas eu de retour, et 2) quelqu'un pensait que la résolution aurait dû être fait avant l'élection des administrateur.rice.s.
- Un vote a été fait par les membres présents :
 - Daniel Blouin s'est proposé et il a été secondé par Ghislaine Magar.
 - Christelle Fournier s'est proposée et elle a été secondée par Stéphanie Duguay
 - Stéphanie Lemay s'est proposée et elle a été secondée par Ghyslaine Magar.
 - Gabrielle Doiron s'est proposée et elle a été secondée par Margaret Fraser
 - Kelly Vu s'est proposé et elle a été secondée par Ariane Martin
 - Clément Badra s'est proposé et il a été secondé par Marke Ambard
 - Hélène Santoni s'est proposé et elle a été secondé par Ali Khiri
 - Ariane Martin s'est proposée et elle a été secondée par Noëlle Samson
 - Ali Khiri s'est proposé et il a été secondé par Justin Bur
- L'élection des administrateur.rice.s s'est terminée avec l'élection de 9 nouveaux membres.

20h45-20h55 – État financier

- Le bilan financier a été présenté pour la période entre le 6 décembre 2016 et le 4 décembre 2017.
- Justin Bur suggère que la déclaration annuelle soit utilisée au lieu du bilan entre les dates des AGAs. Celui la déclaration annuelle est acceptable. Marke dit que la déclaration pour 2017 sera partagée avec le compte rendu sur le site web.
- Quelqu'un a demandé ce qui était inclut dans les "Honoraires" mentionnés et Marke a répondu que cela inclut les contrats pour service fournit par plusieurs personnes. Marke a aussi répondu que le bilan financier pour l'arrondissement présente ces honoraires plus en détails et que ce bilan sera partagé aussi avec le compte rendu sur le site web.

20h55 – Clôture de l'assemblée